



ASSOCIATION BANDI-SOANI (ABS)

Province de la Komondjari
Commune de Gayéri

Récépissé : REST0002

Tél. : +226 70 44 99 30

76 43 55 55 / 78 08 40 39

E-mail : abscovadib@yahoo.fr

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

*Les écoles vertes,
une approche novatrice
pour la participation
des parents à l'effort
d'éducation et de
formation des enfants*

Novembre 2020



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO





La présente note est issue d'un processus de capitalisation qui s'est déroulé dans le cadre du projet Gouvernance des chaînes de valeur Inclusion des filières niébé, lait et des produits forestiers non ligneux au Burkina Faso (GoIn). La capitalisation a été entièrement conduite par les organisations de producteurs elles-mêmes conformément à la démarche développée par le ROPPA en la matière : faciliter la production des connaissances paysannes par les compétences internes aux organisations paysannes pour un meilleur portage de la valorisation de la connaissance produite. Les organisations paysannes se sont fait accompagner sur quelques aspects techniques par le ROPPA (lead du processus) et les membres du Comité de Sélection & d'accompagnement (Partenaires du Projet).

Remercions ces organisations partenaires pour leurs engagements dans cette co-construction : Gret ; FERT ; APME2A ; APESS, Table Filière Karité ; Iprolait et FIAB. Les organisations paysannes disposent de bonnes pratiques souvent bien méconnues et peu diffusées. La capitalisation révèle ces initiatives et/ou expériences développées ici et là par les acteurs à la base et indique leurs conditions de répliquabilité. En effet, il est un outil d'aide à la décision, d'influence et de mise à échelle de pratiques utiles pour assurer la souveraineté alimentaire. Le ROPPA impulse l'utilisation de cet outil dans une approche garantissant son efficacité pour les OP.





ASSOCIATION BANDI-SOANI (ABS)

*Les écoles vertes,
une approche novatrice
pour la participation
des parents à l'effort
d'éducation et de
formation des enfants*

Novembre 2020

SOMMAIRE

1. MOT DU PRÉSIDENT	5
2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION	6
3. PRÉSENTATION DE NOTRE EXPÉRIENCE	8
3.1. Problèmes ou opportunités à l'origine de l'expérience/l'initiative	8
3.2. Description de l'initiative	10
4. CHANGEMENTS APPORTÉS PAR L'INITIATIVE	12
5. ENSEIGNEMENTS À RETENIR	20
5.1. Facteurs de réussite	20
5.2. Facteurs d'échec ou obstacles à lever	20
5.3. Conditions de répliquabilité de l'expérience	21

01

MOT DU PRÉSIDENT



En lançant, en juillet 2019, un appel à proposition des initiatives à capitaliser dans le cadre du Projet de Gouvernance des chaînes de valeur Inclusion des filières niébé, lait et Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) au Burkina Faso (Go-In Burkina), le Consortium, APES, APME.2A, FERT, FIAB, TFK, ROPPA et Gret, a renforcé la promotion et la mise à l'échelle des bonnes pratiques développées par les Organisations Paysannes. Dans cette dynamique, dix (10) initiatives ont été retenues pour capitalisation, dont celle de notre organisation, l'Association Bandi-Soani qui, depuis quelques années, a développé une pratique innovante en milieu scolaire.

Il s'agit d'une « initiative de promotion des écoles vertes comme approche novatrice pour la participation des parents à l'effort d'éducation et de formation des enfants ». L'idée, pour nous, est d'apporter notre contribution à la scolarisation des enfants grâce à une plus grande participation des parents d'élèves aux côtés des enseignants. Nous convenons, en effet, avec M. DUPANLOUP que « *la meilleure éducation sera toujours profondément défectueuse, par quelques endroits, si elle se fait sans la légitime et nécessaire influence des parents.* » C'est pourquoi, notre association a mis au centre de ses interventions la promotion de la collaboration entre les enseignants et les parents. Cela, à travers la réalisation d'activités de valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) par les mères éducatrices pour favoriser la pratique d'enseignement/apprentissage au profit des élèves, l'organisation des causeries éducatives dans les écoles sur le rôle et les responsabilités des Associations des Parents d'Élèves (APE), l'explicitation des formes de collaboration entre enseignants et parents d'élèves, l'accompagnement des écoles à initier des projets de développement, etc.

Cette initiative a eu la particularité de pouvoir prendre en compte les trois grands pôles du développement humain durable que sont l'environnement, l'économie et le social. En combinant promotion d'activités économiques, protection de l'environnement et éducation scolaire, nous sommes parvenus à des changements importants à tous les niveaux. Le défi actuel, c'est de pouvoir renseigner et vulgariser cette bonne pratique auprès d'autres acteurs et partenaires. D'où la présente capitalisation.

Ce document, réalisé avec l'appui de nos partenaires, le ROPPA et le GRET, qui trouveront ici l'expression de notre gratitude, se veut un outil au service de la réplique de l'initiative et de la mobilisation des partenaires. Nous souhaitons donc que les différents acteurs en fassent un bon usage pour contribuer à relever les défis éducationnels et environnementaux.

Adjima NASSOURI

02

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION



**Association
Bandi-Soani (ABS)**

L'Association Bandi-Soani (ABS) est une Organisation Paysanne, basée à Gayéri dans la région de l'Est, province de la Komondjari, qui intervient dans le domaine de la formation, de l'éducation et de la préservation de l'environnement. Elle existe depuis 2001 sous le Récépissé N°2001-003/MATD/PGRM/HC, l'actuel est N°REST0002 du 08/06/2018 (renouvellement de bureau en 2018) et compte cinq cent dix (510) membres adhérents dont trois cent cinquante (350) femmes et cent soixante (160)

hommes. Ses membres sont majoritairement des parents d'élèves (AME, APE), des enseignants et d'anciens élèves.

Bandi-Soani (Bandi ki soani) signifie en langue gulmancema « savoir travailler ». L'association se fonde ainsi sur le principe que « *tous ceux qui échouent dans le travail ne sont pas forcément des paresseux.* » On peut échouer parce qu'on a été mal orienté ou parce qu'on n'a pas été bien formé pour intégrer le milieu du travail. Savoir choisir son travail et savoir le faire sont une condition nécessaire pour la réussite sociale. D'où la devise de l'association : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être au cœur du développement.

Dans la Komondjari, les activités de ABS sont menées au sein de la Circonscription d'Éducation de Base (CEB) de Gayéri I et celle de Gayéri II. L'association se fixe pour objectif d'accompagner les élèves pour qu'ils acquièrent le savoir, le savoir-faire et le savoir-être à travers la réalisation des activités pratiques de production dans les écoles en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves. Ces activités permettent de créer les conditions pour que :



les enseignants et les parents collaborent afin de relever le taux de scolarisation en réalisant ensemble des activités visant l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les écoles primaires ;



les mères éducatrices transforment les Produits Forestiers Non Ligneux dans le but d'améliorer le menu de la cantine scolaire (consommation d'huile de balanités, feuilles de moringa, jus de pain de singe, etc.) mais aussi dans un but éducatif (apprendre aux enfants à transformer les PFNL) tout en générant un revenu (des revenus pour les mères qui peuvent assurer désormais la scolarité de leurs enfants et satisfaire les besoins élémentaires de la famille) ;



chaque élève plante et entretient au moins un arbre durant son séjour à l'école conformément au slogan « un élève - un arbre ».

L'Association Bandi-Soani se structure comme suit :

- **L'Assemblée Générale** : c'est l'organe de décision. Elle regroupe tous les membres à jour de leurs cotisations et peut accepter les partenaires techniques et financiers qui accompagnent l'association ;
- **Le Bureau Exécutif** : c'est l'organe administratif. Il est composé de cinq membres qui reçoivent les courriers et les traitent ;
- **La coordination technique** : elle comprend un coordonnateur et cinq animateurs qui planifient les activités et assurent leur réalisation sur le terrain ;
- **La commission au compte** : elle est composée de deux commissaires aux compte qui contrôlent la gestion financière des activités et rendent compte à l'Assemblée Générale.



03

PRÉSENTATION DE
NOTRE EXPÉRIENCE3.1. Problèmes ou opportunités à l'origine
de l'expérience / l'initiative

• Un faible taux de scolarisation dans la province

Le principal problème qui a conduit à la mise en place de l'initiative est la faiblesse du taux de scolarisation dans la Komondjari. La Komondjari est, en effet, l'une des provinces au Burkina Faso où le taux de scolarisation est des plus faibles avec **un taux d'achèvement de 29,3%** (Source : *Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2016-2017*). Dans cette partie du Burkina, le ratio enseignant/élèves est d'environ 15 élèves pour un enseignant. Le tableau ci-dessous renseigne sur la faiblesse des effectifs dans certaines écoles de la province.

Tableau 1 : Effectifs par classe de quelques écoles au cours de l'année scolaire 2007-2008

École	CP1	CP2	CE1	CEI2	CM1	CM2	TOTAL	Date d'ouverture
Louanga Mossi	17	13	-	-	-	-	30	1998
Laafia	00	18	20	00	00	10	48	1998
Kotougou	00	00	05	00	06	00	11	1999
Kourgou	14	07	12	17	00	00	50	2000
Tiboudi	28	00	00	14	00	00	42	2002

Source : Archive du service des statistiques et de la carte éducative de la CEB I.

Il apparaît clairement que les écoles de la province connaissent des effectifs relativement très bas. Cela est dû au fait que, pendant plusieurs années, les populations ont développé une méfiance accrue envers les enseignants. Cette méfiance est en partie due au fait que les enseignants ne font appel aux parents que pour les cotisations APE (Association des Parents d'Élèves). Ici, le défi pour ABS est de pouvoir initier des activités qui sont des vecteurs de conciliation entre les enseignants et les parents d'élèves. Il s'agit d'activités dont la réalisation aura besoin de la collaboration de toute la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, autorités politiques, religieuses et coutumières, les partenaires au développement, etc.).

- **L'absence de couvert végétal dans les écoles**

Le constat qui est fait est que la plupart des écoles de la province ne disposent pas de couvert végétal fourni. Le manque d'ombre qui en découle crée des conditions difficiles de travail et d'études pour les enseignants et les enfants. La plantation d'arbres dans ces écoles s'est donc révélée comme une grande nécessité pour un cadre de vie et de travail agréable pour tous. Les activités de reboisement se sont inscrites ainsi comme moyen de renforcer la collaboration parents d'élèves, enseignants et élèves tout en préservant l'environnement et en instruisant les enfants.

- **Une opportunité pour la valorisation des PFNL à travers le FAFPA**

Hormis le problème de la faiblesse des effectifs, une opportunité a émergé pour la mise en place de notre initiative. Il s'agit de l'opportunité de la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux. La présence du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) dans la région de l'Est a été une grande opportunité pour accompagner la formation des mères éducatrices dans le domaine de la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

La valorisation des PFNL, il faut le rappeler, est un facteur de collaboration et de conciliation entre les enseignants et les parents d'élèves. En effet, la réalisation d'une activité de production d'huile de *balanitès* par exemple est non seulement une source de revenus pour les mères éducatrices mais aussi un outil éducatif pour les enseignants. Cette activité permet en outre de contribuer à l'atteinte des objectifs du système éducatif¹ qui sont de stimuler l'esprit d'initiative et d'entreprise des enfants, et de garantir leur formation professionnelle.



1 Cf. loi n°013-2007/AN du 30/07/2007 portant orientation de l'éducation



3.2. Description de l'initiative

L'initiative « les écoles vertes » est une stratégie qui vise la promotion de la collaboration entre l'école et les parents d'élèves dans la province de la Komondjari. L'objectif est de renforcer la participation des parents dans le processus d'éducation de leurs enfants et dans la vie des écoles. La mise en œuvre de cette initiative s'est faite par étape :

1 **Étape 1 : Identification des écoles et de leurs problèmes de fonctionnement**

Il s'agit, dans un premier temps, d'identifier les écoles dans lesquelles des difficultés de fonctionnement subsistent sur la base des critères suivants : faiblesse des effectifs dans les classes, irrégularités des Assemblées Générales, faible taux de recouvrement des cotisations APE, faible insertion des anciens élèves dans la vie socioprofessionnelle.

2 **Étape 2 : Organisation d'une causerie-débat au sein de l'école**

Après l'identification de l'école sur la base d'informations primaires, une causerie-débat est organisée au sein de l'école avec comme participants à convier les membres de l'association, l'ensemble des enseignants des écoles de la zone, les parents d'élèves, les autorités coutumières et religieuses, les autorités politiques et administratives. À cette occasion, les participants échangent sur les causes et les conséquences des difficultés de fonctionnement et situent les responsabilités. Concrètement, il s'agit par exemple de savoir pourquoi les parents d'élèves ne participent pas aux Assemblées Générales, pourquoi les enseignants sont parfois absents, comment solutionner les problèmes posés, etc. Cette activité permet de se faire une idée générale sur les problèmes que vit l'école et de dégager d'éventuelles pistes de solutions.

3

Étape 3 : Organisation d'une deuxième rencontre au sein de l'école

Une deuxième rencontre est organisée dans la même école. Cette fois, elle regroupe seulement les enseignants de l'école, les parents d'élèves, les autorités religieuses et coutumières, les conseillers municipaux, le Conseiller Villageois de Développement (CVD) et les membres de l'Association Bandi-Soani. Il s'agit, cette fois-ci, d'identifier les opportunités qu'il y a dans le village et qu'on peut utiliser comme moyen pour résoudre les problèmes posés.

4

Étape 4 : Mobilisation des ressources pour accompagner le développement de l'initiative au sein de l'école

Une fois l'opportunité identifiée pour être mise en œuvre au sein de l'école, le principal défi est la mobilisation des ressources. Pour ce faire, quelle que soit l'activité retenue, plusieurs options sont possibles : la mobilisation du financement auprès d'un partenaire, la mobilisation des ressources de l'ABS ou les cotisations des APE/AME. En tout état de cause, ABS reste aux côtés de l'école dans cette démarche.

5

Étape 5 : Accompagnement de l'école à exploiter l'opportunité identifiée

Cette étape consiste à mobiliser tous les membres de l'ABS pour appuyer l'école à exploiter convenablement les opportunités identifiées dans la localité comme pouvant résoudre les difficultés formulées par les acteurs. Par exemple, la disponibilité des graines de *balanités* dans un village peut encourager la réalisation d'une activité de production d'huile et la fabrication de savon. C'est une source de revenus pour les mères éducatrices et peut-être une solution au problème des cotisations APE. Cette activité peut en même temps servir de moyen pour inciter les autres femmes qui n'avaient pas leurs enfants à l'école de les y inscrire parce qu'elles voudraient apprendre à produire l'huile et à faire du savon. Car, la condition première pour être membre de l'Association des Mères Éducatrices (AME), c'est d'avoir son enfant à l'école.

6

Étape 6 : Initiation des enseignants et parents d'élèves au montage de microprojets

Les écoles vertes, c'est aussi initier les enseignants et les parents d'élèves à l'identification d'une idée de projet, à la rédaction d'un microprojet et à la mobilisation du financement auprès des partenaires pour le réaliser. L'association accompagne aussi les APE/AME à quitter le statut parfois informel pour se formaliser juridiquement à travers l'obtention d'un récépissé. Cette reconnaissance officielle peut leur permettre de bénéficier des subventions des partenaires.

04

CHANGEMENTS APPORTÉS PAR L'INITIATIVE

La réalisation de l'initiative « les écoles vertes » a favorisé plusieurs changements à différents niveaux.

- **Le renforcement de la collaboration enseignants-parents d'élèves :**

La mise en place de l'initiative « les écoles vertes » a renforcé la collaboration entre les enseignants et les parents d'élèves dans plusieurs écoles de la province. Dans six (6) écoles par exemple enseignants et parents ont initié et porté à succès des microprojets. Le tableau ci-dessous en donne un aperçu :

Tableau 2 : Situation des écoles dans lesquelles les enseignants et les APE/AME ont initié des microprojets

APE/AME	Microprojet	Montant du projet	Partenaire financier
APE/Tiboudi	Réalisation d'un forage	6 000 000	PROGEREF
APE/Tiboudi	Production de miel	1 950 000	NEER-TAMBA
APE/Bonlimoani	Production de fourrage	2 000 000	NEER-TAMBA
AME/Louanga Mossi	Construction de magasin de stockage des PFNL	500 000	NEER-TAMBA
APE/Secteur 5	Réalisation d'un forage	5 000 000	FONDS ENFANTS
APE/Gbaadi	Réalisation d'un forage	5 000 000	FONDS ENFANTS
APE/Laafia	Embouche des ovins	2 000 000	NEER-TAMBA



- **L'amélioration du couvert végétal dans les écoles et la protection de l'environnement**

Dans le cadre de l'initiative, plusieurs écoles ont réalisé des activités de reboisement, donnant ainsi aux acteurs non seulement de l'ombre mais aussi des fruits. Le tableau suivant présente la situation des arbres plantés.

Tableau 3 : Situation des arbres plantés dans les différentes écoles de la Komondjari

École	Arbres plantés	Arbres existants	Taux de réussite
Kotougou	74	59	72,72 %
Tiboudi	115	87	75,65 %
Secteur 5	23	20	87,95 %
Laafia	80	65	81,25 %
Penkonti	61	39	63,93 %
Haaba	75	67	89,33 %
Secteur 4	22	17	77,27 %
TOTAL	450	354	78,66 %



Activité de reboisement à l'école de Bougui

- **L'amélioration des revenus des mères éducatrices par la promotion des Activités Génératrices de Revenus (AGR)**

La mise en œuvre de l'initiative a apporté quelques solutions à la problématique des cotisations APE/AME. La promotion des AGR pour les AME a permis de renforcer l'autonomisation de ses femmes non seulement dans la scolarisation de leurs enfants mais aussi dans la prise en charge des cotisations scolaires. Entre 2001 et 2014 par exemple, les femmes cotisaient très faiblement pour les écoles et aucune AME ne transformait des PFNL. Aujourd'hui, plusieurs mères éducatrices savent produire l'huile à base des graines de *balanités* ou des graines de baobab, produire du soumbala, et ainsi se faire des revenus pour contribuer à la vie de l'école.



- **L'accroissement du taux de scolarisation dans les écoles de la province**

En améliorant les conditions de vie et d'études dans les écoles, en réconciliant les parents avec l'institution scolaire et en renforçant l'autonomie des mères éducatrices dans la scolarisation de leurs enfants, notre initiative a permis une nette amélioration des taux de scolarisation dans les écoles. Les effectifs ont carrément doublé, voire triplé par endroits. Le tableau ci-dessous illustre cet état de fait.

Tableau 4 : Évolution des effectifs de quelques écoles avant et pendant l'initiative

Année	2006-2007	2007-2008	2017-2018	2018-2019
École	Avant l'initiative		Après l'initiative	
Kotougou	16	11	61	62
Laafia	36	48	124	99
Tiboudi	42	34	86	132

- **Le renforcement des capacités des AME en matière d'AGR**

La mise en œuvre a conduit à la formation des mères éducatrices sur les Activités Génératrices de Revenus. Parmi ces femmes formées, plusieurs mènent les activités sur le terrain et se font des ressources qui leur permettent de participer aux dépenses de la famille, notamment la scolarisation des enfants, les soins de santé et l'habillement. Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu de la situation des femmes ayant bénéficié d'un renforcement des capacités.

Tableau 5 : Synthèse de la situation des mères éducatrices formées en techniques de valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux avant et après l'initiative dans la commune de Gayéri

Thème de formation	Nbre de mères formées avant l'initiative	Partenaires	Nbre de mères formées après l'initiative	Partenaires
Production d'huile de balanités et de baobab	00	-	129	ABS, FAFPA, Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Komondjari
Fabrication de savon à base d'huile de balanités	75	HKI	129	ABS, FAFPA, Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Komondjari
Fabrication de soubala	00	-	128	ABS, FAFPA, Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Komondjari



Tableau 6 : Situation des mères éducatrices formées dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative

Année	École	Ames formées	Thème	Partenaires de réalisation
2014	Louanga Mossi	14	Production d'huile de balanités et de graines de pain de singe et fabrication de savon	Association Bandi-Soani, l'équipe enseignante, Circonscription d'Éducation de Base (CEB)
2015	Gayéri	24	Production d'huile de balanités et de graines de pain de singe et fabrication de savon	Association Bandi-Soani, l'équipe enseignante, Circonscription d'Éducation de Base (CEB)
2016	Louanga Mossi	28	Fabrication de soubala	Association Bandi-Soani, Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), Direction Provinciale de l'Enseignement Préscolaire, Primaire et du Non Formel de la CEB II.
2016	Laafia	19	Production d'huile de balanités et fabrication de savon	Association Bandi-Soani, l'équipe enseignante, Circonscription d'Éducation de Base (CEB)
2016	Maldjanga	35	Production d'huile de balanités et de graines de pain de singe et fabrication de savon	Association Bandi-Soani, l'équipe enseignante, Circonscription d'Éducation de Base (CEB)
2016	Kiéri	55	Production d'huile de balanités	Association Bandi-Soani, l'équipe enseignante, Circonscription d'Éducation de Base (CEB)
2017	Tiboudi	65	Fabrication de soubala	Association Bandi-Soani, Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), Direction Provinciale de l'Enseignement Préscolaire, Primaire et du Non Formel de la CEB II.
2017	Secteur 5	35	Fabrication de soubala	Association Bandi-Soani, Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), Direction Provinciale de l'Enseignement Préscolaire, Primaire et du Non Formel de la CEB II.
2018	Kotougou	37	Production d'huile de balanités et de graines de pain de singe et fabrication de savon	Association Bandi-Soani, équipe enseignante, Circonscription d'Éducation de Base (CEB)



Des élèves et des AME en situation de formation



Témoignage d'un directeur d'école

Je suis OUÉDRAOGO Ismaël, directeur de l'école de Kotougou. Avant l'intervention de l'ABS à l'école de Kotougou, on avait des difficultés pour le fonctionnement de l'école. Aucune activité ne marchait et le taux de scolarisation était très faible. Quand j'arrivais, l'école n'avait que dix (10) élèves. Après la formation des mères éducatrices en techniques de production d'huile de balanités et en fabrication de savon, le taux de scolarisation a augmenté. Cela, parce que des femmes ont demandé à intégrer l'équipe des femmes formées et ont leur a dit que cela n'est possible que si leurs enfants sont à l'école. Elles sont allées convaincre leurs maris qui sont venus inscrire les enfants.

Les activités ont favorisé aussi la collaboration entre les enseignants et les parents d'élèves. En effet, pour organiser les activités au profit des parents, les enseignants et les parents se concertent. Par exemple, quand l'AME devait bénéficier d'un appui financier pour mener des Activités Génératrices de Revenus (AGR), il a fallu que l'APE, l'AME et les enseignants se rencontrent pour organiser l'activité. Tous étaient présents car il y va de leur intérêt. Cette fois-ci, ce n'est pas venir cotiser, mais c'est venir prendre. Pour paraphraser Joseph KI-ZERBO, on peut dire que le village doit être l'affaire de l'école, ainsi le village aussi fera de l'école son affaire.

Témoignage d'une présidente AME

Je suis OUIOBA Labaguiba, secrétaire générale de l'APE de l'école de Tiboudi. L'Association Bandi-Soani a apporté beaucoup de changement dans notre école. Avant, les parents se plaignaient des cotisations et du fait que l'école ne garantit pas l'avenir des enfants. La première chose qui les a convaincus est quand l'ABS nous a aidés à avoir un forage avec PROGEREF. Ensuite, les femmes ont été formées en techniques de production de soubala. Cette activité, en plus d'être une source de revenus nous a permis d'éviter la consommation du cube maggi et d'améliorer ainsi notre santé. Ceux qui n'avaient pas leurs enfants à l'école ont beaucoup regretté. Quand on a eu l'appui de NEER-TAMBA pour la production du miel, des enfants sont venus d'eux-mêmes parce que leurs camarades leur racontaient qu'on leur donne du miel à l'école. Les gens respectent maintenant les enseignants et les membres du bureau. Quand on a demandé l'aide aux parents pour la construction des logements des enseignants, tous ont répondu présents. Ce qui n'était pas imaginable dix (10) ans en arrière.

Témoignage d'une ancienne élève de l'école de Haaba

Je suis TANDAMBA Possi, élève en classe de première A au lycée communal de Gayéri. Quand on était à l'école primaire, nos mamans faisaient du savon à l'école et on nous a appris le jardinage et on produisait aussi le fourrage qu'on revendait aux éleveurs. Cela m'a beaucoup inspirée. C'est pourquoi, quand l'ABS a organisé la formation en techniques de production de soubala, j'ai demandé à y participer. La vente du soubala me profite à plusieurs niveaux. En plus de gagner de l'argent, dans ma famille, on n'utilise plus gumbo (maggi). Pour l'argent de poche à l'école, je n'ai pas de problème. J'en donne aussi à mes enfants qui sont à l'école primaire. J'imagine si je ne faisais rien ! surtout que je pars avec mon enfant à l'école. Il me faut au moins chaque jour 200FCFA pour mon enfant sinon il va beaucoup pleurer. Mais avec la vente du soubala, j'arrive à avoir cet argent. Merci vraiment à l'ABS.

”

05 ENSEIGNEMENTS À RETENIR



5.1. Facteurs de réussite

Dans le cadre de la présente initiative, plusieurs éléments ont constitué des facteurs de réussite.

Il faut noter de prime abord l'engagement et la mobilisation des parents d'élèves autour de l'initiative. En effet, depuis que nous organisons des rencontres dans le cadre de l'initiative les écoles vertes, les salles ou les arbres sous lesquels nous avons tenu les rencontres ont refusé du monde. Les parents d'élèves ont bien adhéré à notre initiative. Plusieurs formations en technique de valorisation des PFNL ont été financées à 100% par les bénéficiaires eux-mêmes.

Il faut aussi souligner l'engagement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) (le Projet NEER-TAMBA et le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)). L'association a bénéficié du soutien direct et indirect de certains partenaires techniques et financiers qui interviennent dans la province de la Komondjari. Aux PTF, il faut ajouter l'appui-conseil des services techniques que sont la Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DPEPPNF), les encadreurs pédagogiques des Circonscriptions d'Éducation de Base de Gayéri I et Gayéri II, de la Direction Provinciale de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique. La mobilisation de tous ces acteurs a contribué très certainement au succès de notre initiative.



5.2. Facteurs d'échec ou obstacles à lever

L'initiative a rencontré plusieurs difficultés parmi lesquelles,

- l'insuffisance des moyens financiers : plusieurs directeurs d'école et présidents APE/AME nous ont approché pour qu'on intervienne dans leurs écoles. Mais, la mise en œuvre de l'initiative dans une école demande des moyens financiers. L'animation des rencontres préparatoires doit être prise en charge par l'ABS. Les animateurs n'ont pas de moyens de déplacement et aussi l'ABS éprouve des difficultés pour leur prise en charge ;
- l'insécurité dans la province : depuis 2018, plusieurs écoles sont fermées. Les parents et les enfants réfugiés à Gayéri. Du coup, les activités au sein de l'école sont suspendues ;

- la faible maîtrise par les APE/AME de leurs rôle et responsabilités : dans plusieurs écoles, les membres du bureau exécutif de l'APE/AME ne connaissent pas le poste qu'ils occupent au sein de la structure. Cette situation rend difficile le fonctionnement de la structure ;
- le faible niveau de maîtrise des textes qui régissent le fonctionnement des APE/AME par les enseignants : beaucoup d'enseignants pensent que les APE/AME sont des structures étatiques. Par conséquent, elles n'ont pas besoin de reconnaissance officielle et ne doivent pas porter des projets comme les coopératives et associations de développement du village. Cette situation complique la réussite des activités.



5.3. Conditions de répliquabilité de l'expérience

Pour répliquer l'initiative les écoles vertes, la structure porteuse doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir en son sein une équipe multidisciplinaire qui doit être composée :
 - Des enseignants pour assurer l'éducation des enfants et défendre les intérêts pédagogiques (certaines activités empêchent les enseignants d'épuiser le programme officiel) des enseignants ;
 - Des parents d'élèves qui soutiennent les activités ayant une plus-value pour le développement du village ;
 - Des gens qui ont une grande expérience des ONG et Associations de développement pour orienter sur le choix des activités et aider à rechercher les appuis ;
 - Des agents du service de l'environnement qui assure l'encadrement technique des élèves pour le reboisement et l'entretien des arbres.

La structure doit aussi :

- Disposer d'un peu de moyens financiers pour supporter le coût de l'organisation des rencontres préparatoires de mise en place de l'initiative (au moins pour assurer le carburant des animateurs et des personnes-ressources invitées) ;
- Gagner l'adhésion des autorités religieuses et coutumières, les conseillers municipaux et les Conseillers Villageois de Développement (CVD). Ceux-ci facilitent la mobilisation des parents d'élèves.

Enfin, elle doit suivre les six (06) étapes citées dans la description de l'initiative.

